



Commune d'Acoua

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
PRÉVISIBLES MULTI-ALÉAS**

« Inondations, mouvements de terrain, sismicité »

Novembre 2018



**Approuvé par arrêté préfectoral
n° 2019/DEAL/075/SEPR
en date du 4 mars 2019**

SOMMAIRE

A - NOTE DE PRÉSENTATION

B - RÈGLEMENT

C - CARTES DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

D - CARTES DES ALÉAS (*inondations et mouvements de terrain*)

E - CARTES DES ENJEUX

F – ANNEXE – *Compte rendu de la concertation & Avis AE*